



## DECLARATION LIMINAIRE DE L'APA AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT EXTRAORDINAIRE

Madrid, le 20 mai 2020

A l'heure où nous rédigeons cette déclaration, nous ne connaissons que les grandes lignes du plan de sauvegarde pour palier à la crise COVID dans l'Enseignement Français à l'Étranger donc nous nous gardons de faire des spéculations. Nous voulons cependant rappeler 3 points fondamentaux pour les parents d'élèves, qui s'appuient sur l'ensemble de nos retours et sur nos 2 enquêtes réalisées conjointement avec l'APE de Saint-Exupéry pendant le confinement.

### **1- La restauration de la confiance et l'apaisement des relations**

Pendant la crise, nous avons, nous aussi, travaillé énormément, pour orienter les parents d'élèves avec les informations dont nous disposions. Nous avons mené campagne pour défendre leurs demandes, financières entre autres, auprès de toutes les entités concernées.

Nous avons fait attention de ne pas jouer avec leur anxiété et de les rassurer au maximum. Pour nous, l'école n'est pas un terrain de jeu politique. Notre priorité est la stabilité et la coopération au sein de notre communauté scolaire. Mais coopération ne veut pas dire docilité ou évitement.

La bienveillance de tous envers tous est le seul moyen de sortir grandis de cette crise, c'est pourquoi nous demandons le traitement respectueux des demandes des parents et la reconnaissance de leur rôle, en un mot, un vrai partenariat.

Sans l'investissement de temps des parents depuis la fermeture de l'établissement, le système scolaire se serait écroulé et les enfants n'auraient pu suivre leurs apprentissages.

Sans l'investissement financier des parents, c'est l'établissement même qui est menacé. Beaucoup ont joué le jeu de la solidarité en s'acquittant des frais de scolarité à temps, mais la procédure d'échelonnement a été mal conduite et certains ont vu leur compte débité de la totalité des frais. Nous demandons que ces demandes soient réexaminées et traitées au plus vite.

La violence de cette crise n'a malheureusement pas pu permettre la mise en place d'une réelle cellule de communication ad-hoc, au niveau de l'établissement, de l'Ambassade ou de l'AEFE.

Avertis une fois que toutes les mesures sont prises, les parents se sont sentis "trompés" dans le contrat implicite qu'ils ont avec l'école à tel point que plusieurs d'entre eux sont également partis "en croisade" hors associations pour se défendre.

Face au silence et la rigidité bureaucratique ressentis, ce sont les satellites du système qui occupent le terrain et affaiblissent de ce fait l'institution.

Nous comprenons que la taille du LFM complexifie les échanges mais nous savons aussi que cette défiance n'est pas née avec le COVID.

Nous demandons ainsi à tous les acteurs concernés de mettre en œuvre lorsque cela sera possible un plan de communication pour ceux qui sont à la fois leurs clients et leurs investisseurs. Les sujets de la communication, du contrat de confiance, de la valorisation de l'engagement des parents dans la scolarité de leurs enfants sont plus que jamais d'actualité et doivent faire partie du projet d'établissement. La gouvernance reste à définir mais l'indicateur principal de gestion ne peut pas être la longueur des listes d'attente d'entrée au LFM.

## **2- L'excellence et la liberté pédagogique**

Pour reprendre les mots d'une enseignante de primaire: pendant la crise, peu de métiers ont dû se réinventer autant que celui de professeur. C'est vrai et c'est aussi la conséquence de choix pédagogiques antérieurs. De ce fait, les parents, en télétravail pour la plupart, ont dû subir une période d'adaptation au numérique qui leur a paru bien longue.

Pendant ce temps, ils ont comparé leur situation, entre classes du LFM, et avec d'autres établissements. Ils se questionnent sur leur choix. Lire les commentaires remettant en cause l'excellence pédagogique ou le niveau global du LFM sont un crève-coeur pour ceux qui croient au modèle éducatif français.

Dans notre enquête, les parents reconnaissent volontiers que le suivi est en constante amélioration mais aussi que l'organisation reste très compliquée à gérer. Ils vivent mal l'hétérogénéité, alors que nous ne nous situons plus dans une phase préparatoire. Une des explications qui leur est donnée est celle de la liberté pédagogique, concept ambigu et incompris par les parents. Ils ont choisi le LFM pour son excellente réputation en général, pas la classe X ou Y. Leur relation, par le règlement intérieur ou le règlement financier, est bien avec le LFM.

Nous avons compris, grâce à des échanges réguliers avec les enseignants, qu'eux-mêmes expérimentent ce nouveau mode d'enseignement, et que leur approche est faite de petits pas, toujours dans le but de à faire réussir les élèves. Mais si, au bout de ces 10 semaines de confinement, l'élève n'en est encore remis qu'à lui-même ou qu'à ses parents pour se mettre au travail, que devient le contrat moral entre les familles et le LFM? Comment ce modèle se justifie-t-il pour la Maternelle?

D'autre part, cette crise nous met aussi dans l'inconnu pour la rentrée de septembre. Les parents ne sont pas sereins car ils ne connaissent pas les conditions envisagées pour l'enseignement à la rentrée.

Si nous n'avons pas d'avis à émettre sur le plan pédagogique ou sanitaire, nous souhaitons dès maintenant la mise en place d'un groupe de travail sur la rentrée, en tant que parents, mais aussi fournisseurs de services annexes.

### 3- Le volet financier

La complexité système comptable du LFM, ainsi que l'agrégation de notre budget au niveau de l'AEFE (une autre particularité souvent méconnue des parents) ne doivent pas devenir prétextes à opacité.

Comment investir dans une institution qui ne présente pas ses comptes ou ses mesures d'économies en tant de crise?

Ce CE est l'unique instance où nous pouvons avoir accès aux arbitrages budgétaires. Nous ne pouvons que regretter que LE thème présent dans tous les questionnements des familles n'ait pas été inscrit d'office à l'ordre du jour.

Nous aimerions pouvoir apaiser les familles, leur dire que tous les efforts sont faits pour optimiser les dépenses et les investissements mais malheureusement nous ne le pouvons pas car les seuls à pouvoir expliquer la situation avec des arguments chiffrés sont ceux qui décident, que ce soit au niveau de l'Agence ou au niveau de l'établissement.

Nous souhaitons donc connaître dès que possible:

- la situation financière de l'établissement:
- les sources d'économies et le montant de dépenses supplémentaires générées par la crise, sur la base de 2 ou 3 scénarii.
- la stratégie de l'établissement concernant la demande, ou non, d'avances de l'Agence France Trésor,
- le taux de recouvrement des frais de scolarité
- les arguments justifiant le choix de l'établissement de ne pas avoir eu recours à l'ERTE,
- Les procédures d'aide au maintien des parents dans l'école: processus de suivi des dossiers de bourse et de caisse de solidarité mesures d'échelonnement

Dans le contexte actuel, nous trouverions inacceptable que se maintienne la hausse prévue des frais de scolarité pour l'année prochaine et rappelons que ceux-ci doivent être approuvés en Conseil d'Établissement. Nous avons demandé à l'Agence leur gel sur les 3 années à venir.

Quelle que soit la valeur particulière qu'on y attache, aujourd'hui l'éducation est un marché. On y trouve du marketing, des offres financières ou pédagogiques innovantes. Le LFM bénéficie d'un capital de confiance et de réputation basé sur les bons résultats de ses élèves et sur une histoire prestigieuse. Nous souhaitons mettre fin à l'érosion de ce capital et avancer ensemble dans l'intérêt des élèves.